D'après tout ce que nous venons de rappeler, c'est évidemment lui qui a donné au petit Ikadium le nom qu'il porta, à cet Ikadium qui nous apparaît dans son épitaphe sans père officiel, parce que le père réel n'est autre que le maître de la maison. Je ferai cette concession aux sévérités de Cicéron, concession que les mœurs antiques peuvent sans doute me permettre, sans qu'elle soit lourde pour la mémoire de Calpurnius.

Après la mort de celui-ci, le collège domestique de ses Épicuriens n'a-t-il pas persisté? Ikadium, avec son nom qui le prédestinait, n'a-t-il pas été un de ses membres? L'épitaphe, en effet, insiste sur ces amis à qui il était très cher : ne serait-ce pas d'eux qu'il s'agit? On sait le prix exceptionnel attaché par la secte à tout ce qui touche à l'amitié[1]; n'est-ce pas au *conuictus* épicurien que s'applique le vers 4 de notre petite pièce[2]? Et n'est-ce pas aussi la doctrine qui explique la sérénité dont elle est tout imprégnée? Qu'on y songe : voici une mère qui survit à son fils, et cependant nous ne trouvons aucune de ces lamentations désolées, si fréquentes dans les épitaphes romaines sur la mort prématurée : *acerbum funus*. Rien n'altère le rappel des biens dont a joui Ikadium au cours de sa brève existence, et c'est un bilan positif que l'on oppose à la mort.

Pierre BOYANCÉ.

IV

TACITE EST-IL L'AUTEUR DU « DIALOGUE DES ORATEURS »[3]?

PAR JEAN FROT
Diplômé d'études supérieures

SOMMAIRE. — *Le* Dialogue des orateurs *est de Tacite, parce que Pline le Jeune, citant dans une lettre adressée à Tacite* (Ep., IX, 10) *une expression du* Dialogue (9, 6, et 12, 1), *l'attribue à son correspondant (argument de Lange).*

*Il est postérieur à l'*Institution oratoire (96), *à laquelle il fait de nombreuses*

1. On rapprochera, en particulier, de *patrona...*, *qua bene* tutus *eram*, Cicéron, *De finibus*, II, 82 (*amicitiam*) *ob eam... rem colendam esse, quod sine ea* tuto *et sine metu uiui non posset, nec iucunde quidem posset.*

2. N. W. De Witt, *Epicurean contubernium*, dans les *Trans. of the Amer. philol. Ass.*, 1936, p. 55-63.

3. *Cet article résume un mémoire de diplôme d'études supérieures fait sous la direction de M. Durry.*

allusions ; il a probablement été commencé en 105, parce que Régulus, mort en 106, est vivant au moment de la composition, et publié au début de 108, parce qu'une lettre de Pline, datée de 107 (Ep., VII, 20), *parle d'un ouvrage que Tacite lui a envoyé aux fins de correction et qui ne peut être que le* Dialogue. *Mais, comme la controverse sur ces deux points se poursuit, nous croyons utile de réunir dans les tableaux ci-dessous arguments et contre-arguments.*

N. B. — Les notations 1, 2, etc., se réfèrent à la numérotation des références dans la Bibliographie qui figure à la fin de l'article.

La disposition des colonnes est telle que celle de gauche est réservée aux arguments *contre* l'attribution à Tacite, et celle de droite aux arguments *pour* ; il en résulte que la colonne de gauche peut contenir, le cas échéant, la réponse à un argument présenté dans la colonne de droite.

Contre l'attribution à Tacite	**Pour l'attribution à Tacite**
I. *Témoignage du manuscrit de Hersfeld*	
Deux manuscrits sur quatorze ne donnent pas le nom de Tacite (l'un attribue le *Dialogue* à Quintilien). (Paratore, 2.)	Unanimité des manuscrits apographes pour attribuer le *Dialogue* à Tacite. (Bornecque, 2.)
Antonio Beccadelli (Le Panormitain) fait une conjecture (« ut coniectamus ») sur l'auteur du *Dialogue*. (Paratore, 2.)	
Le commentaire de Niccolo Niccoli sur le Codex Hersfeldensis mentionne le *Dialogue* sans nom d'auteur. (Valmaggi, 2.)	Le commentaire de Pier Candido Decembrio attribue le *Dialogue* à Tacite. (Marchesi.)
La phrase sur laquelle s'appuie Romano (« isdem nunc numeris », *Dial.*, 1, 3) n'est qu'un lieu commun d'école. (Paratore, 1 et 2.)	Si le Codex Hersfeldensis ne comportait pas le nom de l'auteur du *Dialogue*, c'est que Tacite était considéré non comme l'auteur, mais comme le rapporteur d'une discussion. (Romano, 1.)

Conclusion : il est possible, non certain, que le Codex Hersfeldensis n'ait pas comporté le nom de l'auteur du *Dialogue* ; ce n'est pas une raison suffisante pour le mettre en doute.

II. *Correspondance des idées de Tacite et de l'auteur du « Dialogue ».*	
L'auteur du *Dialogue* est sectateur d'Aper et de Secundus (*Dial.*, 2, 1), alors que le *Dialogue* suit le	Quintilien loue Secundus (*Inst. Orat.*, X, 3, 12-14.)

courant cicéronien et Quintilien. (Paratore, 1.)

Éloge de Cicéron dans le *Dialogue*. (Paratore, 1.)

Que sait-on des idées de Tacite sur Cicéron, dont le *Dialogue* fait d'ailleurs aussi la critique (18, 2)? (Bardon, 2.)

Différence de jugement sur Pomponius Secundus entre le *Dialogue* (13, 3) et les *Annales* (XI, 13). (Paratore, 1.)

Les *Annales* portent sur ce personnage un autre jugement (*Ann.*, XII, 28) qui s'accorde avec le *Dialogue*.

Différence en ce qui concerne la date qui sépare Anciens et Modernes entre *Dialogue* (20, 2) et *Agricola* (10, 3). (Paratore, 1.)

Le *Dialogue* lui-même flotte sur ce point (cf. 23, 2, et 19, 1).

Mucien est loué par le *Dialogue* (37, 2), alors que Tacite le blâme. (Paratore, 1.)

Rien de tel dans le *Dialogue*, et Tacite ne blâme pas constamment Mucien (cf. *Hist.*, II, 76-77). (Bardon, 2.)

Différence entre le portrait de Vespasien dans le *Dialogue* (vieillard sournois) et dans l'*Agricola* (17, 1). (Paratore, 1.)

Comme Tacite (*Hist.*, II, 5, 83, éloges ; II, 78, IV, 81, blâmes), l'auteur du *Dialogue* porte sur Vespasien un jugement mitigé (8, 3, éloges). (Bardon, 2.)

Aper est « aduocatus diaboli ». Lucain est sur le même pied que Virgile et Horace. La couleur poétique n'est pas propre à Tacite.

Allusion faite par Aper à Lucain, maître de Tacite (20, 5). (Paratore, 1.)

Le *Dialogue* juge l'orateur, les *Annales* l'homme politique. (Bardon, 2.)

Ressemblance dans le jugement porté sur Brutus entre *Dialogue* (21, 5) et *Annales* (IV, 34-35). (Paratore, 1.)

Les critiques adressées à Pompée sont générales, celles qui s'adressent aux Gracques diffèrent entre elles. (Bardon, 2.)

Analogie dans les critiques adressées à Pompée et aux Gracques entre le *Dialogue* (38, 2, et 40, 4) et les *Annales* (III, 28, et III, 27). (Paratore, 1.)

Le but est différent, ce sont les faits qui sont identiques. (Bardon, 2.)

Identité du cadre tracé à la fonction de l'éloquence par le *Dialogue* (36) et les *Annales* (IV, 32). (Paratore, 1.)

Allusion timide. (Paratore, 1.)	Lamentation de Messalla sur le dédain où est tenue l'histoire (*Dial.*, 30, 1). (Barwick.)
Critique commune à Pétrone ; or Tacite n'aime pas Pétrone. (Paratore, 1.)	Critique de l'éducation de type grec et oubli des mœurs antiques (*Dial.*, 28 sq. ; cf. *Ann.*, XIII et XIV). (Arnaldi.)
	Mépris des Grecs (*Dial.*, 2, 4 ; 29, 1 ; cf. *Ann.*, II, 88). (Hardinghaus.)
	Critique des orateurs archaïsants (*Dial.*, 23, 2). (Arnaldi.)
Le *Dialogue* loue Marcellus et Crispus (8, 1), que Tacite blâme (voir *Hist.*, IV, 42). (Paratore, 1.)	Concordance dans la lutte entre Marcellus et Priscus (*Dial.*, 5, 6 ; cf. *Hist.*, IV, 10, 43). (Wuilleumier.)
	Regret de l'ancienne liberté d'expression (*Dial.*, 27, 3 ; cf. *Hist.*, I, 1). Personnalité de Maternus. (Reitzenstein. Keyssner.)

Conclusion : les analogies relevées entre les idées de Tacite et celles de l'auteur du *Dialogue* ne prouvent pas que Tacite en soit l'auteur ; elles indiquent seulement qu'il n'y a rien là d'invraisemblable.

III. *Argument de Lange.*

Plutôt de *Dial.*, 12, 1. (Arnaldi. Paratore, 1.)	Pline le Jeune met au compte de Tacite une expression du *Dialogue* (9, 6). (Lange.)
Ep., IX, 10, est une réponse à *Ep.*, I, 6, mais Pline ne peut se répondre à lui-même, donc *Ep.*, IX, 10, est de Tacite à Pline, donc le *Dialogue* est de Pline. (Landi.)	La preuve ne vaut pas.
Impossible : « Ego Plinius ille » (I, 6). (John.)	*Ep.*, I, 6, peut être de Tacite à Pline. (Sepp.)
Argument sans valeur : *Ep.*, IX, 10, répond directement à *Ep.*, I, 6. (Paratore, 2.)	Entre *Ep.*, I, 6, et IX, 10, manque la réponse de Tacite à Pline. (V. Capocci.)
Ep., IX, 10, est de Cn. Octavius	Unanimité de la tradition ma-

Titinius Capito à Pline ; donc le *Dialogue* est de Capito. (Paratore, 1 et 2.)

nuscrite pour attribuer *Ep.*, IX, 10, à Pline. (V. Capocci.)

Ep., IX, 10, ne se réfère pas au *Dialogue*, mais à une lettre antérieure perdue. (Haase. John.) L'expression est courante. (Valmaggi, 1.)

Tout ce que dit *Ep.*, IX, 10, ne correspond pas nécessairement à un texte unique.

Le ton de *Ep.*, IX, 10, est différent de celui de *Dial.*, 9 et 12. (Paratore, 1 et 2.)

Identité verbale. (Ussani.) « Commodissime » de *Ep.*, IX, 10, s'accorde avec *Dial.*, 9 et 12. L'expression est conforme à l'usage de Tacite : Aper blâme et ne se moque pas. De toute façon, il rapporte les paroles d'autrui.

Conclusion : l'argument de Lange prouve de façon décisive que le *Dialogue* est de Tacite.

IV. *Langue et style.*

Le style du *Dialogue* est cicéronien. (J. Lipse, etc...)

Le *Dialogue* est par d'autres côtés anticicéronien : clausules métriques (Bornecque, 1, Ullmann, Salvatore) ; uariatio (Salvatore, Wuilleumier). Il existe par ailleurs dans le *Dialogue* des traits du style de Tacite. (Wuilleumier. Bardon, 2.)

C'est un lieu commun (cf. *De orat.*, I, 2, et I, 6). (Paratore, 1 et 2.)

Propos de l'auteur de rapporter les paroles des interlocuteurs (*Dial.*, 1, 3). (Romano, 1.)

Un Aper tacitéen n'est pas plus vraisemblable qu'un Aper cicéronien. (Paratore, 1.)

Tacite veut faire vraisemblable. (Zimmermann.)

Aucun style n'est lié à un genre littéraire défini. (Perret.)

Différence de genre littéraire. (Leo, Norden, Wilamowitz.)

Il faudrait pour cela que le *Dialogue* fût une œuvre de jeunesse.

Théorie de l'évolution. (Marchesi, etc...)

Tacite se livre à des recherches

sur le style sublime (qui est celui des *Histoires* et surtout des *Annales*) ; or, Cicéron est un maître du sublime : il a dû paraître naturel à Tacite de l'imiter à cette époque.

Conclusion : le style cicéronien du *Dialogue* s'explique sans difficulté.

V. *Structure et sens du « Dialogue ».*

Technique cicéronienne, ingénuité de l'auteur et style de « controuersia » (24, 3 : « sed more uetere et a nostris philosophis saepe celebrato »). (Paratore, 1.)

On peut aussi bien voir de l'ironie là où Paratore voit de l'ingénuité.

Les personnages n'ont que l'opiniâtreté propre à défendre leurs idées. C'est un lieu commun (cf. *De orat.*, I, 3 ; *De rep.*, I, 8). (Paratore, 1.)

Caractérisation des personnages (Wuilleumier.)

Servitude à l'égard des modèles. (Paratore, 1.)

Sens du *Dialogue* : personne ne peut représenter Tacite (Paratore, 1) : ni Messalla (malgré Hardinghaus), ni Aper, ni Aper avec Maternus (malgré von Fritz), ni Maternus, dont le discours (36 sq.) contredit la pensée politique de Tacite. (Landi.)

Maternus parle par ironie (Strotbeck) ; Tacite est monarchiste (Zechner, Romano, 1) ; Maternus est partisan de la liberté (Wagenvoort, 2).

Hiatus entre le début et la fin du *Dialogue*. (Paratore, 1 et 2.)

L'hiatus s'explique par le fait que le début est réel et la suite une fiction. (V. Capocci.)

Maternus est le symbole de la conversion de l'auteur qui abandonne le modernisme pour imiter Cicéron et quitte l'éloquence pour se consacrer à la poésie. (Paratore, 1 et 2.)

Maternus est un poète satirique qui fait de l'opposition politique. Ceci ne peut empêcher que Tacite soit l'auteur du *Dialogue*.

Conclusion : le *Dialogue* a un sens si Tacite en est l'auteur : Tacite

veut répondre à Quintilien (il le fait par Messalla qu'il loue dans les *Histoires*, III, 9) et donner la raison de son abandon de l'éloquence (il le fait par Maternus).

VI. *La date.*

Pas avant Domitien ; il faut un assez long espace de temps entre la discussion (75) et la composition du *Dialogue*.

Tacite était encore jeune : l'expression « iuuenis admodum » (*Dial.*, 1, 2) distingue deux périodes de la jeunesse. (Romano, 2.)

Rien ne le prouve : il ne peut à cette date considérer l'éloquence avec détachement (procès contre Priscus en 100). (Paratore, 1 et 2.)

Tacite a déjà trouvé la gloire littéraire en 81. (V. Capocci.)

Pas sous Domitien, à cause de « quindecim annos » (*Agr.*, 3, 2). La phrase « isdem nunc numeris » est un lieu commun d'école.

Tacite, n'étant que le rapporteur d'une discussion, a pu écrire sous Domitien. (Romano, 2.)

A cause du jugement porté sur Marcellus et Crispus (12, 1) (Wick, Landi) ; Crispus était puissant sous Domitien (cf. Juv., IV, 80 sq.) ; le souvenir de Marcellus est aboli sous Domitien. (Kappelmacher.)

Crispus n'était pas au courant ou n'a pas pu se venger. (Gudeman.)

A cause du choix de Maternus comme protagoniste.

Postérieurement à l'*Institution oratoire* (96). (Bardon, 1) ; Quintilien n'a pu se référer à l'œuvre d'un jeune. (Paratore, 2.)

Quintilien enseignait à Rome depuis longtemps et Tacite connaissait ses idées avant la parution de l'*Institution oratoire*. (Capocci.)

A cette époque (vers 100), Tacite ne peut être l'auteur du *Dialogue*, puisqu'il sacrifie à l'éloquence. (Paratore, 1.)

Distinguer entre une vue de l'esprit et la pratique. (Bardon, 2.)

Vers 105-108 : Régulus (mort en 106) est vivant au moment de la composition du *Dialogue*. (Wagenvoort, 2.)

Pline le Jeune, *Ep.*, VII, 20 (datée de 107), se rapporte au *Dialogue*. (Wagenvoort, 1. Schuster.)

Conclusion certaine : le *Dialogue* est postérieur à l'*Institution oratoire* (96) et au procès contre Marius Priscus (100).

Conclusion probable : il a été composé en 105 et publié au début de 108 ; à cette date, Tacite renonce à l'éloquence et au modernisme pour se consacrer à l'histoire et au style sublime. De là son imitation de Cicéron dans le *Dialogue*.

BIBLIOGRAPHIE

Comprenant les livres et articles auxquels il est fait allusion dans cette étude, ainsi que d'autres qui traitent tout ou partie de la question.

ARNALDI : Édition commentée du *Dialogue* : Naples, 1944.

BARDON : 1. *Le « Dialogue des orateurs » et l' « Institution oratoire »* : Revue des Études latines, 1941, p. 113-131.

2. *Tacite et le « Dialogue des orateurs »* : Latomus, 1953, p. 169-187 et 485-493.

BARWICK : *Der Dialogus de oratoribus des Tacitus* : Berichte über die Verhandlungen der Sächs. Akad. der Wissenschaften zu Leipzig, 101, 4, 1954.

BORNECQUE : 1. *La prose métrique et le « Dialogue des orateurs »* : Revue de Philologie, XXIX, 1899, p. 334-342.

2. Édit. du *Dialogue* : Les Belles-Lettres, Paris, 1922, p. 3 sq. (avec Goelzer).

CAPOCCI : *Il Dialogus de oratoribus opera giovanile di Tacito* : Annali della Facolta di lettere e filosofia dell'Università di Napoli, 1952.

FABIA et WUILLEUMIER : *Tacite, l'homme et l'œuvre* : Paris, 1949.

Von FRITZ : *Aufbau und Absicht des Dialogus de oratoribus* : Rheinisches Museum für Philologie, Francfort-sur-le-Mein, 1932, p. 275-300.

GALLAVOTTI : *Pensiero e fonti dottrinarie nel Dialogo degli oratori* : Athenaeum, 1931, p. 35-50.

GIUSSANI : *Storia letteraria d'Italia*, I : Milan, p. 395 sq.

GUDEMAN : Édit. du *Dialogue* : Boston, 1894 ; Leipzig-Berlin, 1914.

HAASE : Édit. de Tacite : Leipzig, 1855, p. xv, n. 61.

HARDINGHAUS : *Tacitus und das Griechentum* : Emstetten, 1932, p. 34-35.

HERRMANN : *La mort de Curiatius Maternus* : Latomus, 1939, p. 58-60.

INGVARSSON : *Ingens dans la poésie et chez Tacite* : Eranos, XLVIII, p. 66-70.

JOHN : *Die Briefe des jüngeren Plinius und der Dialogus* : Schwäb. Hall., 1896.

KAPPELMACHER : *Zur Abfassungszeit von Tacitus Dialogus De oratoribus* : Wiener Studien, 1932, p. 121-129.

KEYSSNER : *Studien zu Tacitus*, p. 94-115.

LANDI : *L'autore del Dialogus de oratoribus* : Athenaeum, 1929, p. 483-513.

LANGE : *Dialogus de oratoribus Tacito uindicatus* : Acta Soc. phil. Leipzig, 1811, I, p. 77.

LEO : *Tacitus* : Göttingen, 1896.

LIPSE : Édit. de Tacite : Anvers, 1574.

MARCHESI : *Ancora sull'autore del Dialogus de oratoribus* : Atti del r. Istituto Veneto, Venise, XCVI, 2, 1936-1937, p. 89-93.

MASERA : *Per la paternità tacitiana del Dialogus de oratoribus* : Il mondo classico, Turin, 1934, p. 98-105.

NORDEN : *Antike Kunstprosa* : Leipzig, 1898, p. 331 sq.

PARATORE : 1. *Tacito* : Milan, 1951.
2. *Ancora del Dialogus de oratoribus* : Humanitas, Coimbra, 1954.

PERRET : *La formation du style de Tacite* : Revue des Études anciennes, LVI, 1954, p. 90-120.

REITZENSTEIN : Gött. Gel. Anz., 1914, p. 233.

RHENANUS : Édit. de Tacite : Bâle, 1519.

ROMANO : 1. *Ancora sull'autore del Dialogus de oratoribus* : Atene e Roma, XI, 1930, p. 264-275.
2. *Ancora sulla data del Dialogus de oratoribus* : Rivista di filologia classica, 1930, p. 35-50.

SABBADINI : 1. *Il ms. Hersfeldese delle opere minori di Tacito* : Rivista di filologia, XXIX, 1901, p. 262-264.
2. *Storia e critica dei testi latini* : Catania, 1914, p. 279.

SALVATORE : *Stile e ritmo in Tacito* : Naples, 1950.

SCHUSTER : *Tacitus und der jüngere Plinius* : Wiener Studien, 1928, XLVI, p. 234-240.

SEPP : Blätter für das Bayer. Gymnasialschulw., XXXI, p. 414 sq.

STROTBECK : *Ostenditur Materninae personae in Dialogus de oratoribus uultus ironicus* : Heilbronn, 1831.

ULLMANN : *Les clausules métriques dans les discours de Salluste, Tite-Live et Tacite* : Symbolae Osloenses, III, 1925, p. 65-75.

USSANI : *I libri XV e XVI degli Annali di Tacito* : Palerme, 1914, p. 15, n. 1.

VALMAGGI : 1. *Critica del Dialogo degli oratori nell'ultimo decennio* : Rivista di filologia, XXVII, 1899, p. 206-241.
2. *Nuovi appunti sulla critica recentissima del Dialogus de oratoribus* : Rivista di filologia, XXX, 1902, p. 1-21.

WAGENVOORT : 1. *Obiter tacta* : Mnemosyne, XLVII, 1919, p. 359-370.
2. *De Reguli in Taciti Dialogo partibus* : Mnemosyne, 1926, p. 416-139.

WALTZ : *Rôle de Secundus dans le « Dialogue des orateurs »* : Revue de Philologie, 1935, p. 296-301.

WICK : *Di un indizio circa la cronologia del Dialogus de oratoribus* : Athenaeum, VI, 1916, p. 16-38.

WILAMOWITZ : *Asianismus und Atticismus* : Hermes, XXXV, 1900, p. 25.

WUTCK : *Dialogum a Tacito Traiani tempore scriptum esse demonstr.* : Spandau, 1887.

ZECHNER : *Hat Tacitus seine politische Ueberzeugung geändert?* : Wiener Studien, 1936, p. 100-117.

ZIMMERMANN : *Tacitus' Gespräch über die Redner* : Blätter für das Bayerische Gymnasialschulwesen, 1934, p. 236-247[1].

J. FROT.

V

LA COLÈRE DE BRUTUS

(Cic. *Tusc.* IV, 50).

PAR R. LUCOT

Chargé d'enseignement à la Faculté des lettres de Toulouse

SOMMAIRE. — *Alors que Cicéron, à propos de Brutus* (Tusc., *IV, 50*), *admet une exception à la condamnation stoïcienne de la colère, suivant peut-être en cela Posidonius et Philodème, Tite-Live, dans son récit du combat contre Arruns, semble fournir à Sénèque l'occasion de maintenir le strict point de vue stoïcien.*

Au livre IV des *Tusculanes*, Cicéron, amené à critiquer, du point de vue stoïcien, la théorie des Péripatéticiens sur les passions, entreprend de réfuter l'éloge qu'ils faisaient de la colère. Loin de voir en elle « la pierre à aiguiser du courage », *cotem fortitudinis* (IV, 43), il s'écrie : ***An uero uir fortis, nisi stomachari coepit, non potest fortis esse?*** (IV, 48.)

1. Sur les articles de Barwick et de Paratore 2, voir le compte-rendu qui vient de paraître de R. Güngerich, dans *Gnomon*, 1955, p. 439-443.